Intervention pour le Groupe EELV / POC - 18/02/15

Contrat de Plan Etat - Région 2015/2020

Monsieur le Président, cherEs collègues,

Nous avons bien là un contrat de Plan gagnant – gagnant pour les territoires, pour l'écologie et pour l'emploi qui vise à couvrir la période 2015 -2020 avec une enveloppe:

- De 823M€ de l'Etat
- et de 835 M€ de la part de la Région

Soit plus **d'1.6 milliard d'€** pour financer des projets structurants sur l'ensemble du territoire de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Nous pourrions dire que ce contrat - **REGION** – Etat, Ce « C-P-R-E » illustre l'engagement fort de la Région qui a réussi à faire valoir ses priorités:

- la mobilité multimodale avec 775 M€,
- la transition écologique et énergétique pour près de 280 M€
- ou le développement des territoires avec plus de 300 M€
- **mais aussi** l'enseignement supérieur, la recherche, (malgré un désengagement inédit de l'Etat, que la Région ne pourra qu'en partie compenser)
- et l'innovation, l'économie de la connaissance...

... l'emploi étant le 'fil rouge" ou plutôt le fil vert avec une déclinaison du CPER dans :

- **les filières d'avenir** (dont les Energies marines ou la rénovation énergétique des bâtiments)
- l'usine du futur ou encore le numérique
- Nous soutiendrons ainsi de grands projets innovants comme :
 - l'éolien flottant,
 - o les réseaux intelligents,
 - o le développement de la filière liée aux ballons dirigeables
 - o u encore la plateforme d'innovation Fos-Caban (PIICTO) d'accueil de pilotes et de démonstrateurs industriels liées aux énergies renouvelables.
- Pour le volet transition écologique et énergétique, les projets sont également nombreux, nous n'en évoquerons, aujourd'hui, que certains concernant :
- la rénovation énergétique,
- la structuration d'une filière biodéchets,
- le soutien à des agences locales de l'énergie,
- le Démonstrateur de méthanation à Fos-sur-Mer,
- le Réseau chaud / froid thalassothermique sur Euromed II
- ou encore le Réseau de chaleur bois-énergie autour du lycée militaire d'Aix-en-Provence.

Autant d'axes forts portés par les écologistes et la majorité régionale.

Alors Oui, ce CPER n'est peut-être pas parfait mais notre action collective a permis de l'améliorer grandement...

- il convient de rappeler que cela fait des mois que les négociations sont ouvertes et que la majorité régionale a bataillé, oui bataillé, pied à pied avec l'Etat pour obtenir le financement le plus haut niveau possible. Cela pour des projets qui nous semblent les plus pertinents pour le développement et l'égalité de nos territoires.
- Il convient de rappeler que nous avons également obtenu le décroisement des financements, c'est-à-dire la possibilité de ne pas intervenir au même niveau que l'Etat sur des projets qui nous semblent moins prioritaires que d'autres.

- Ainsi ce n'est pas du 50/50 partout,
- la Région apportera un soutien financier plus fort que l'Etat sur les projets qu'elle juge majeurs dans un objectif affirmé d'Egalité des Territoires (Ligne des Alpes, réouverture de la ligne Aix / Etang de Berre, Vallée de la Roya notamment).
- Sur d'autres projets, qui correspondent moins aux politiques régionales, la région réduira sa participation financière. Entre le rail et les routes, la Région a souhaité et obtenu que son effort porte davantage sur le réseau ferroviaire régional que sur les infrastructures routières.
 - Ainsi pour les Routes : Etat 135M€ / Région 72M€
 - Pour le Ferroviaire : Etat 190M€ / Région 227M€

Nous pouvons dire que nous avons un CPER **qui est beaucoup plus écologique** que le précédent !

De même nous avons réussi à convaincre l'Etat à inscrire une ligne d'environ 9M€, sur les mobilités actives, ce qui nous permettra de mener à bien des projets très important pour le développement de l'activité touristique :

- L'Euro Vélo route dite « Via Rhôna »
- L'Euro Vélo route dite « de la Méditerranée ».

Enfin, la Région ne participera pas financièrement, à certains projets inscrits dans ce contrat de plan :

- comme sur **le projet WEST** qui pour mémoire est lié à ITER
- ou sur un certain nombre d'opérations routières comme des échangeurs autoroutiers sur Aix-Marseille ou encore sur l'aménagement de projets de carrefours.

Quelques mots pour évoquer la ligne ferroviaire Carnoules / Gardanne.

Ce projet de réouverture de ligne que la Région a porté et que j'ai soutenu, bien seul, face aux autres collectivités, à l'Etat et à SNCF Réseau.

Pour mémoire, dans le cadre du CPER 2007/2013, seule la Région a demandé à poursuivre les études AVP (avant- projet).

Mais pour rouvrir cette ligne, comme pour d'autres d'ailleurs, nous sommes confrontés à un problème majeur avec les coûts exorbitants proposés par SNCF Réseau (infrastructure et suppression des passages à niveaux) : Il nous faut changer les normes et les standards et donc les coûts pour des lignes ferroviaires sur lesquelles circulent un nombre de trains bien inférieur à celui existant entre Marseille et Toulon ou entre Cannes et Vintimille.

Sinon la Région n'aura plus la capacité financière pour agir.

Cette ligne ferroviaire est classée « défense » et d'intérêt stratégique. Elle fait donc fait l'objet d'un entretien constant.

Aujourd'hui, dans ce CPER, **nous avons obtenu** l'inscription des études d'avant-projet sur la ligne Carnoules-Gardanne.

Mais nous devons également travailler de manière plus concrète.

Ainsi Il nous apparait **nécessaire d'élaborer un projet de Territoire** afin de conforter sa réouverture au service voyageur. Projet de territoire auquel la région pourrait contribuer au titre de sa politique d'aménagement du territoire.

Enfin, la Région, dans ce travail d'élaboration du CPER a pleinement joué le jeu du travail participatif et collaboratif avec l'ensemble des partenaires locaux.

Nous souhaitons, monsieur le Président, **saluer cette méthode de travail** et de concertation **et remercier** les services de la Région et les membres de votre Cabinet qui ont assuré un rôle important durant de long mois.

Intervention pour le Groupe EELV / POC - 18/02/15

Il est bon de rappeler que **tous les projets** qui constituent le volet mobilité, par exemple, **ont fait l'objet de nombreux comité de pilotage** avec toutes les collectivités concernées. Que ces projets ont **fait l'objet de réunions d'information et de suivi** avec les associations mais aussi avec la commission transports du CESER.

Par exemple, sur les Alpes Maritimes, C'est le cas des projets tel que:

- Mandelieu/Nice/Vintimille (augmentation du nombre de trains);
- La partie urbaine des Chemins de fer de Provence (augmentation du nombre de trains + l'électrification)
- Et la réalisation de travaux sur la ligne Nice/Breil/Tende/Cunéo pour assurer sa pérennité.

Projets pour lesquels **le CG 06 et la Métropole NCA** ont toujours été présents, participants même au choix des scénarios qui figurent dans le CPER 2015/2020.

Par exemple, sur les Bouches du Rhône, C'est le cas des projets tel que :

- Aix / Marseille phase 2 (augmentation du nombre de trains);
- La banalisation du service voyageur et la connexion avec l'aéroport de Marseille Provence sur la ligne Aix/Etang de Berre.

Projets pour lesquels toutes les collectivités, CPA, MPM et le CG 13 ont toujours été présentes, participants même au choix des scénarios qui figurent dans le CPER 2015/2020.

Car **nous avons toujours souhaité travailler avec toutes les collectivités** afin de garantir la signature d'un CPER qui contribue le plus grandement possible à l'aménagement et à l'égalité de nos territoires.

Or, nous avons observé un certain nombre d'attaques de la part de représentants de collectivités qui ont décidé de prendre pour cible le CPER.

Le refus de participer aux financements des projets du CPER sur son propre territoire des Bouches du Rhône par le Président Jean-Noël Guérini est particulièrement grave pour nos concitoyens.

Le boycott de la réunion de concertation avec le Préfet de Région et le Président de Région qui a été orchestré par les « grands élus » des Alpes-Maritimes a également été révélateur de leur recherche de la polémique politicienne.

... Avec le risque évident de voir des projets ne pas pouvoir se concrétiser faute de moyens financiers.

Ne devons-nous pas **être à la hauteur** des besoins et des attentes des habitants de Provence-Alpes Côte d'Azur ?

S'en prendre ainsi à un outil majeur d'intervention et d'investissement sur nos territoires ne grandit pas ces responsables politiques et envoie un message particulièrement négatif aux citoyens sur la manière dont ils exercent leur mandat ou veulent le poursuivre dans l'avenir....

On ne peut pas détourner à des fins de campagne électorale un CPER qui permet de dessiner l'avenir de l'ensemble des territoires de notre région PACA, pour ses habitants et pour sa jeunesse!

Le groupe EELV / POC votera **pour** ce protocole d'accord Région / Etat!

Vive l'intérêt général!